

Communiqué de presse

Bondoufle, le 28 mai 2025

Intermarché et l’AOP Pêches et Abricots de France renforcent leur collaboration avec la signature d’un partenariat

Dans la poursuite de ses engagements pour soutenir les producteurs français, Intermarché a signé un partenariat avec l’AOP Pêches et Abricots de France, engagée dans la démarche qualité «label vergers écoresponsables». Ce partenariat vise à augmenter les ventes de pêches, nectarines et d’abricots français en rayon, à garantir aux consommateurs une qualité optimale, à améliorer l’empreinte environnementale des fruits et à mieux prévenir les situations de crise.

Un partenariat en faveur de l’origine France et du label Vergers Ecoresponsables

L’AOP Pêches et Abricots de France regroupe la majorité des producteurs français, dont 450 producteurs engagés dans la démarche de labellisation Vergers Ecoresponsables. Il s’agit du premier label du rayon Fruits et Légumes, qui garantit des fruits à la fois bons et sains, récoltés en France et cultivés de façon raisonnée et durable.

Par cette signature, Intermarché renforce sa collaboration avec les producteurs français et poursuit son engagement en faveur de ce label. Cela fait plus de 10 ans que l’enseigne a initié des partenariats avec différentes filières labellisées Vergers Ecoresponsables.

Ce partenariat s’articule autour de 4 axes majeurs :

1 - L’augmentation des ventes de pêches, nectarines et d’abricots d’origine France : référencement en fruits français dès les premières récoltes avec un objectif d’approvisionnement 100% origine France dès que la production le permet ; information hebdomadaire claire sur le niveau de stock des producteurs par bassin pour assurer un taux de disponibilité maximal, etc.

2 - L’amélioration de la qualité des fruits proposés aux consommateurs, du verger jusqu’au rayon : co-construction d’un cahier des charges afin d’améliorer la qualité des produits tout au long de la chaîne d’approvisionnement ; valorisation des fruits français et du label Vergers Ecoresponsables en rayon, etc.

3 - La réduction de l’empreinte environnementale et d’émission de carbone : approvisionnement auprès des producteurs au plus près des bases logistiques ; accompagnement par l’AOP des producteurs dans de nouvelles pratiques pour améliorer leur empreinte carbone, etc.

4 - La prévention des situations de crise et l’engagement mutuel en cas de difficultés : mise en avant des fruits français et opérations commerciales en cas de surproduction ou crise conjoncturelle ; dialogue et mise en œuvre d’actions afin de participer à l’assainissement du marché, etc.

« Nous nous réjouissons de ce partenariat qui renforce nos relations avec les producteurs français de pêches, nectarines et abricots et améliore l'offre en rayon. Notre ambition est de permettre à chaque consommateur de pouvoir consommer français et local dans la mesure du possible et de garantir à nos partenaires d'écouler leurs récoltes » souligne Fabien Dubost, chef d'entreprise Intermarché en charge de la direction de la SCA Fruits Légumes Fleurs.

La signature a eu lieu au sein de l'exploitation de Régis Aubenas, Président du Comité Régional d'INTERFEL, en présence de Bruno Darnaud, Président de Pêches et Abricots de France SAS et Fabien DUBOST, chef d'entreprise Intermarché en charge de la direction de la SCA Fruits Légumes Fleurs.

À propos du Groupement Mousquetaires

Créé en 1969, le Groupement Mousquetaires rassemble plus de 3 000 chefs d'entreprise indépendants et 160 000 salarié(e)s au service de la performance de plus de 4 000 points de vente de proximité en France, Belgique, Pologne, Portugal. À la tête de leurs points de vente, les chefs d'entreprise Mousquetaires forment un collectif d'entrepreneurs impliqués dans le tissu socio-économique de leurs territoires. Pour faire face aux besoins des enseignes Intermarché, Netto (alimentaire) ; Bricomarché, Brico Cash, Bricorama (équipement de la maison) ; Rody et Rapid Pare-Brise (mobilité), le Groupement dispose de ses propres services d'appui (bases logistiques intégrées, services d'achat, foncière...), ainsi que d'un pôle agroalimentaire de près de 60 usines, toutes situées en France. Pour en savoir plus : [Mousquetaires.com](https://mousquetaires.com) | [X Mousquetaires](#) | [LinkedIn](#) | [Instagram](#)

Contacts Presse :

Service de presse : presse@mousquetaires.com
Agence Angie - Charlotte Rabilloud : crabilloud@angie.fr - 06 62 03 28 34
Agence Angie - Antoine Graiff : agraiff@angie.fr - 06 02 07 17 33